

SUBLIME PORTE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le Secrétaire Général	Le Directeur politique	Le Chef de Bureau	Le Rédacteur
<i>CMG</i>		<i>[Signature]</i>	

Secretariat
1357

S. E. *Levizik Pach*

Refusé

à

Issad Bey

Odessa

N° G¹

N° S¹

71/29
15

le *19 Janv* 1908

à Paris ma dépeche

Objet

20 Janv 1908
1079

Envois de lettres à
Galatin
2 ans

~~en date du 20 novembre~~

~~Dr., n° 70789 n° 398, <~~

~~je vous invitais à me~~

~~faire savoir pourquoi,~~

~~malgré la mesure d'~~

~~je vous transmettais~~ ~~la connaissance des motifs~~

~~ci-joint copie, avec~~ ~~pour lesquels nous avons~~

~~un exposé, d'un récent~~ ~~visé les passeports de~~

~~rapport du 2^e 2^e des~~ ~~11 sujets russes israélites~~

~~beloyes de Beyrouth~~ ~~arrivés, le 13 jan de~~

~~concernant quelques israélites~~ ~~(nos) à Beyrouth,~~

~~sujets russes qui sont arrivés~~ ~~malgré la mesure~~

~~arrivés au chef-lieu de~~

~~cette province avec des passeports~~

~~Je ne puis donc les~~
~~papiers des Israélites~~
~~qui voudraient se rendre~~
~~en Palestine qui se~~
~~rendent à cette destination,~~
~~je vous engage, une~~
~~nouvelle fois, à m'expliquer~~
~~au plus tôt sur les~~
~~causes de cette double~~
~~contrevenance du Com.~~
~~et de me instruire~~
~~qu'il a reçues.~~

En vous engageant à
donner attention à
mesure interdire l'accès
de la Palestine aux Juifs,
si vous insistez à
l'interdire me pourriez
parvenir au plus tôt
la solution de ce double
par un décret positif.

Ucy

Depuis quand
le visa est nul - a -
fait indécis ?
je croyais qu'il n'
était donné que pour
une durée de trois
mois -

